



Mercredi, 9 juillet 1902.

La question la plus actuelle est bien celle qui intéresse si fortement les ouvriers travaillant dans le port de Québec et les propriétaires de steamers qui ont fait des contrats pour transporter des marchandises, grains, etc., à l'étranger, avec chargement ici. La position exacte est la suivante:

Le fret est sur les quais, dans les hangars, dans les chars, etc., pour expédition selon contrats; les steamers sont prêts à recevoir la cargaison; seulement, les ouvriers sont tranquillement assis fumant la pipe, et refusent de travailler à moins d'un prix déterminé 37 1-2 centins de l'heure—ce que les propriétaires de vaisseaux refusent d'accorder. L'on ne sait pas encore combien de temps durera cet état de choses. Pour le moment, c'est le calme relatif, aucune voie de faits n'ayant été signalée. L'on admet toutefois qu'un changement s'impose à courte échéance.

Trois solutions sont possibles: une entente au moyen de concessions réciproques, à défaut d'entente, l'utilisation du travail libre en dehors de la société des débardeurs sous la protection des autorités; et, enfin, à défaut de ces deux solutions, la désertion du port pour chercher ailleurs des facilités plus grandes.

A l'heure où nous écrivons, les débardeurs organisés paraissent contrôler la situation. Non seulement ils sont décidés à ne faire aucune concession, mais ils refusent de discuter la question avec les représentants des compagnies de steamers, et ils paraissent avoir amené à leurs idées les ouvriers mêmes qui n'appartiennent pas à l'union, car ceux-ci refusent également le travail. Ils sont, du reste, assez accoutumés aux longs combats, et tout porte à croire qu'ils ont l'assistance morale et financière des autres associations ouvrières. Dans ces conditions ils peuvent résister presque indéfiniment.

Les compagnies d'armateurs seront elles également inflexibles, et auront-elles recours à la main-d'oeuvre recrutée ailleurs? Nous n'en savons encore rien, bien qu'elles paraissent ne pas vouloir céder non plus.

Il n'est point possible de prévoir exactement le résultat de ce conflit, ni sur-

tout de déclarer que tout le droit existe d'un côté et tout le tort de l'autre côté. Tant que les membres de la Société des débardeurs se tiennent tranquilles et se bornent à ne pas vouloir accepter les prix qu'on leur offre, sans violenter les autres, ni empêcher de force le travail libre, il n'y a pas lieu de les blâmer vu que, à l'heure qu'il est, même dans la rade de Québec, il y des propriétaires de vaisseaux qui n'hésitent pas à payer aux ouvriers de bois les gages qu'ils réclament, savoir \$3.00 par huit heures de travail. Cela constitue un encouragement et une espèce d'invitation aux débardeurs à ne rien abandonner de leurs prétentions.

Quant au mérite même de ces prétentions, ce n'est pas notre affaire de le juger: nous nous bornons à constater des faits laissant à chacun d'en déduire les conséquences.

Plusieurs parties de la ville ressemblent à de véritables chantiers de construction. Il s'élève des édifices publics des résidences luxueuses, des magasins et des manufactures, il se fait des réparations, des embellissements, des reconstructions; en un mot, le commun se remplace par le beau, le bon par le meilleur, de manière à renouveler presque partout l'apparence de la ville en faisant plus utile, plus spacieux, plus élégant. Voilà des progrès, et voilà ce qui se voit actuellement dans Québec. C'est un ennui temporaire, une gêne pour la circulation, mais les améliorations s'imposent comme une nécessité de circonstance, et nul n'hésite à les faire, ces faits indiquent bien l'esprit nouveau qui inspire nos citoyens. La corporation fait aussi sa large part de travaux pour posage de tuyaux, embellissement des parcs, places publiques, etc., et tout va de pair.

Le nouveau théâtre commence aussi à se dresser sur ses immenses fondations de pierre, et les plans qu'on exhibe démontrent que ce sera un vrai monument pour la ville.

Le commerce de la semaine a été encore suffisamment actif pour la saison, bien que la diminution soit marquée par suite de l'absence d'un grand nombre de citoyens.

Nous en avons eu une preuve dans le fait que la Chambre de Commerce n'a pu siéger en assemblée trimestrielle régulièrement convoquée, faute d'un nombre de membres suffisant pour former quorum.

EPICERIES

Les sucres et les sirops subissent un léger changement.

Sucres:—Sucres jaunes, \$2.90 à \$3.35. Ex-ground, 5c; Granulé, \$3.65 à \$3.70; Paris Lump, 5 1-2c à 6c, Powdered, 6c à 6 3-4c.

Mélasses:—Barbade pure, tonne, 25c à 26c; Porto-Rico, 39c à 42c; Fajardos, 34c à 35c.

Beurre:—Frais, 14c; Marchand, 14c à 15c; Beurrerie, 21c.

Oeufs, 13 cents.

Conserves en boîtes:—Saumon, \$1.00 à \$1.60; Clover leaf, \$1.50; Homard, \$2.50 à \$2.70; Tomates, \$1.00; Blé-d'Inde, 85c à 90c; Pois, 90c.

Fruits secs:—Valence, 4 cts; Sultana, 10c à 13c; Californie, 8c à 10c; C. Cluster, \$2.40; Imp. Cabinet, \$2.50; Pruneaux de Californie, 7 1-2c à 9c; Imp. Russian, \$4.60.

Tabac canadien:—En feuilles, 8c à 10c; Walker wrappers, 15c; Kentucky, 12c; et le White Burleigh, 15c; Connecticut, 12c à 13c.

Planches à laver:—Favorites, \$1.70; Waverly, \$2.00; Imp. Globe, \$2.00; Water Witch, \$1.50; King, \$2.00; Victor, \$2.10.

Balais:—2 cordes, \$1.50 la doz.; 3 cordes, \$2.00; 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines:—Forte à levain, \$2.05 à \$2.10; 2e à boulanger, \$1.90; Patent Hungarian, \$2.25; Patente, \$1.90; Roller, \$1.85; Fine \$1.50; Extra, \$1.65; Superfine, \$1.55; Bonne Commune, \$1.40 à \$1.45.

Grains:—Avoine, 53 cents à 55cents; Province, 53c; Orge, par 48 lbs 80c; Orge à drèche 80c; Blé-d'Inde, à silos 88c; Sarrasin, 70c à 75c; Son, 85c à 90c; Pois, \$1.15.

Lard:—Short Cut, par 200 lbs, \$23.50 à \$24.00; Clear fat, \$25.50; Clear Black, \$26.50; Saindoux pur, le seau, \$2.40 à \$2.50; Composé, le seau, \$1.90 à \$2.10; Canadière, \$1.85 à \$2.00; Jambon, 13 1-2c à 14c; Bacon, 11c à 12c; Porc abattu, \$9.00 à \$9.50.

Poisson:—Morue No 1, \$5.00 à \$5.25; Saumon, No 1, \$14.00; No 2, \$13.00 à \$10.50; No 3, \$10.50; Hareng No 1, \$5.00; No 2, \$4.00.

Huiles:—Loup marin, 40c; Morue, 33c; à 35c; Marsouin, 31c.

L. D.

PERSONNEL

M Pierre Gravel, de la maison Gravel & Duhamel, fait présentement un voyage d'affaires à Québec.

M. Gendreau, de la maison Lacaille & Gendreau, a été retenu chez lui pendant quelques jours à la suite d'un accident sans gravité mais assez douloureux. Dans quelques jours il ne s'en ressentira plus et pourra de nouveau recevoir sa clientèle avec son affabilité accoutumée.